

EMICIV

Ile-de-France

L'économie francilienne en bref

LES MULTIPLEXES EN ILE-DE-FRANCE : ZOOM SUR UN NOUVEL ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT LOCAL

Où s'implantent ces nouveaux complexes cinématographiques en Ile-de-France?

Quel est leur poids économique dans la région ?

Acteurs de la relance de la fréquentation des salles selon certains, concurrents quelque trop puissants, pour d'autres, il convient de dresser aujourd'hui un panorama des cinémas multiplexes en Ile-de-France.

Au cours des 5 dernières années, l'exploitation cinématographique a fortement évolué en France et, plus particulièrement en Ile-de-France, avec l'apparition des salles multiplexes et ses conséquences sur l'ensemble du secteur.

▶ **PRÈS DE 30 % AU TOTAL DES ENTRÉES**

Avec plus de 44 millions d'entrées en 1999, les multiplexes totalisent plus de 28% des entrées, pour moins de 17% des salles au plan national.

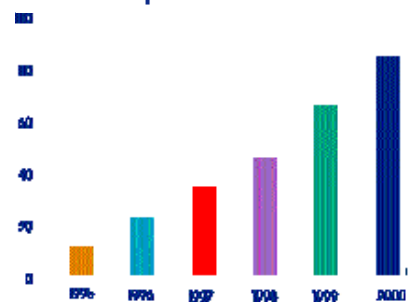
Les salles uniques et les complexes de 2 et 3 salles, qui représentent pour leur part 50% du total du parc, réalisent le même nombre d'entrées.

Si le nombre total de salles est passé de 4768 salles en 1998 à 4971 en 1999, cela a été principalement du fait des multiplexes qui ont ouvert 231 nouveaux écrans en France. Les salles uniques ou les complexes de petite taille ont enregistré 30 fermetures de salles durant la même période.

▶ **UN PARC EN CROISSANCE EXPONENTIELLE**

Si le phénomène est apparu plus tard en France qu'en Grande-Bretagne, Belgique ou en Allemagne, il a connu un développement accéléré dans notre pays.

Evolution du nombre de multiplexes en France



En France, l'Ile-de-France est la région la plus équipée en multiplexes (13), suivie par les régions Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Ces trois régions, qui sont aussi les plus peuplées, abritaient, fin 1999, plus de la moitié du total des écrans de multiplexes au plan national.

L'Ile-de-France, avec 18% des salles et, également, des multiplexes, assure le quart des séances, enregistre 30% des entrées et 32% des recettes du secteur. Le prix du billet moyen y est aussi plus cher de 3 francs par rapport à la moyenne nationale pour un indice de fréquentation maximal (4,09 contre 2,63 pour la France entière)



UN PHÉNOMÈNE ESSENTIELLEMENT URBAIN

Les motivations à installer des multiplexes dans des unités urbaines de plus de 100 000 habitants reposent principalement sur un indice de fréquentation-rapport entre le nombre d'entrées et la population- plus fort avec une occupation des fauteuils qui s'accroît très rapidement avec la taille des communes.

toute la semaine, permettant un nombre de séances maximal avec, dans certains multiplexes, une première séance à 9h30 et la dernière se terminant à minuit.

Le prix du billet y est par ailleurs supérieur, compte tenu de la plus forte présence des grands opérateurs et des charges plus élevées inhérentes aux grandes villes.

La programmation s'étale en effet sur Les unités urbaines de plus de 100 000

Multiplexes existants et projets autorisés en Ile-de-de-France

	Nom	Nbre de salles	Places	Année de création
75	Pathé Wepler	12	2176	1993
	Gaumont Parnasse	12	2136	1995
	UGC Ciné cité les Halles	19	3208	1995
	Gaumont Aquacines	14	2585	1998
	UGC Ciné cité Bercy	18	4400	1998
	MK2 Rive gauche	13	2700	
	Extension du REX	7	795	
92	MEGA CGR Villeneuve la G ^{re} .	17	2806	1996
	Village Road Show Boulogne	7	1500	
93	UGC Ciné Cité Rosny	15	3336	1997
	Gaumont St Denis	9	1495	1998
	UGC Ciné Cité Noisy	10	1800	1998
	Méga CGR Epinay	12	2556	
	Kinopolis Noisy le Grand	12	2950	
	UGC Aulnay	20	4500	
	Méga CGR Sevran	12	2556	
94	Pathé Belle Epine	16	3727	1993
	UGC Ciné Cité Créteil	12	2866	
	Pathé Ivry Sur Seine	14	3820	
77	Gaumont Disney	16	3466	1997
	Gaumont Lieusaint	16	3600	
	Village Road Show Chelles	9	2210	
	AMC Torcy	14	2910	
	Pathé Claye Souilly	12	2770	
	UGC Pontault-Combault	16	3800	
78	CGR Mantes la Jolie	9	2100	1999
	UGC Montigny le Bretonneux	16	3200	
	Pathé Conflans St Honorine	9	2000	
91	UGC Ciné Cité Corbeil	15	3700	
	CGR Evry	10	2100	
	Méga CGR St Geneviève des Bois	12	2640	
	Gaumont Massy	15	3000	
	UGC Bièvres	16	3850	
95	UGC Ciné Cité Cergy	10	2000	2001
	Pathé Argenteuil	14	3300	
	Conti l'Ilse Adam	9	2129	

habitants recueillent ainsi les trois quarts des entrées comptabilisées au plan national.

UNE POLITIQUE D'IMPLANTATION DIVERSIFIÉE

Les centres commerciaux, qui entendent maintenant devenir des " lieux de vie ", accueillent volontiers les multiplexes. Ces derniers utilisent en effet les aires de parking existantes (particulièrement le soir et le week-end) et fonctionnent en synergie avec les unités de restauration présentes.

Un pôle commerce-culture/loisirs-restauration est alors constitué, en centre-ville (UGC Ciné Cité les Halles) ou, le plus souvent, en périphérie : UGC Ciné Cité Rosny à Rosny 2 (93), UGC Ciné Cité Marne de Noisy au centre commercial les Arcades (93), Pathé Belle-Epine (78) et le projet UGC d'Aulnay (93) qui se situera à côté de Parinor.

Les multiplexes s'implantent également à proximité d'un équipement sportif (GAUMONT à Saint-Denis, à côté du Stade de France et GAUMONT à l'Aquaboulevard dans le 15^{ème} arrondissement de Paris) ou de loisirs (GAUMONT à Disneyland-Paris) ou culturel (projet MK 2 près de la Bibliothèque nationale de France).

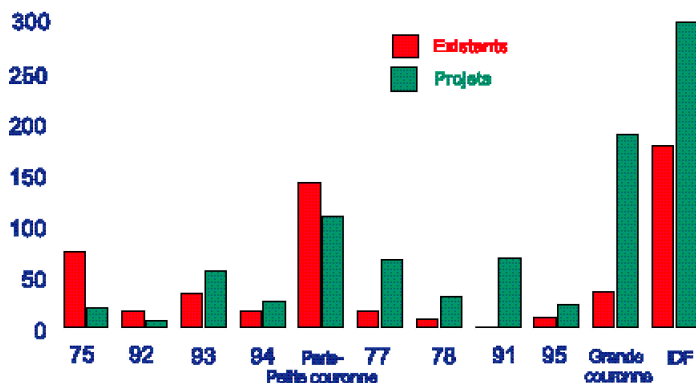
A Paris, où l'espace disponible est plus rare, 3 multiplexes sur les 5 existants sont le résultat d'une restructuration avec extension de salles nécessitant une modernisation et une mise aux normes : PATHE WEPLER en 1993, GAUMONT PARNASSE et UGC les Halles en 1995.

Aussi, les nouveaux espaces parisiens récemment aménagés, comme Bercy, ont accueilli un multiplexe, dans un environnement à dominante restauration et loisirs. Le projet MK 2, déjà cité, s'inscrira ainsi dans la ZAC Seine Rive Gauche, près de la BNF.

UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE PARTICULIÈREMENT FAVORABLE

Plusieurs indicateurs sont à la hausse :

La fréquentation n'a cessé d'augmenter et la part des multiplexes dans le total des entrées au plan national est passée de 19 % en 1997 à 23 % en 1998, pour dépasser 28 % en 1999. En fait, la baisse générale de la fréquentation des salles a été bien moindre dans



les zones dotées de multiplexes.

Le montant total des investissements stagnait à 300-400 millions de francs dans les années 1980. Il dépasse aujourd'hui un milliard et demi de francs pour l'ensemble du secteur.

A noter que ce sont les groupements nationaux de programmation qui sont les principaux promoteurs des multiplexes. Au total, en 1999, l'ensemble des opérateurs nationaux programmaient 36 % des écrans et réalisaient plus de la moitié des entrées.

En Ile-de-France, UGC est aujourd'hui en tête de ces groupements, avec 5 multiplexes et 72 salles, suivie par GAUMONT (4 établissements et 51 salles), PATHE avec 2 multiplexes et 28 salles et MEGACGR avec 2 multiplexes et 26 écrans.

D'autres éléments favorables peuvent être tirés de l'enquête réalisée par Démoscopie sur le profil des spectateurs des multiplexes : le public de ce type de salles est plus jeune, avec moins de 35 ans pour les 2/3 d'entre eux et, surtout, il a des habitudes de fréquentation sensiblement différentes de celles des spectateurs de cinéma en général.

En effet, non seulement il se rend plus fréquemment au cinéma qu'auparavant (17 fois par an contre 14 fois avant l'ouverture du multiplexe qu'il fréquente), mais aussi il devient un spectateur quasi-exclusif de ce type d'établissement (pour 93% des cas en banlieue). Dans Paris intra-muros, où l'offre est riche et variée, ce ratio n'atteint que 71%, à comparer avec une moyenne nationale de 90%.

Les cartes d'abonnement illimité

peuvent favoriser ce type de comportement et ont ainsi contribué à la fidélisation de spectateurs qui, dans une certaine mesure, sont passés d'"occasionnels" à "réguliers", et de "réguliers" à "assidus".

Le choix du multiplexe paraît en fait lié à la qualité des salles (son et image ainsi que confort des fauteuils) et à l'accès et au stationnement aisés, l'offre de films n'arrivant qu'en troisième position.

L'AVENIR DES MULTIPLEXES EN RÉGION ILE-DE-FRANCE

Le parc de multiplexes est en passe de se développer en région, compte tenu des récentes autorisations en commissions départementales d'équipement cinématographique.

Avec ainsi 23 multiplexes supplémentaires autorisés, soit 298 écrans et 67 202 fauteuils, le parc de multiplexes sera presque triplé en Ile-de-France. C'est surtout en grande couronne, jusqu'à ce jour faiblement équipée que le rythme de création est le plus important : le nombre de multiplexes y sera multiplié par plus de 5.

La création de 5 multiplexes en Seine-et-Marne et en Essonne peut présenter de réels risques pour la concurrence des salles existantes.

Paris et la petite couronne augmenteront de 75% le nombre de leurs salles, avec des taux d'accroissement particulièrement forts en petite couronne.

Noisy-le-Grand va se trouver équipé de 2 multiplexes avec la création d'un Kinépolis de 12 salles (2950 places ; au lieu des 4494 demandées dans un premier dossier) qui viendront s'a-

jouter aux 10 salles et 1800 fauteuils créés en 1998 par UGC.

Après ouverture des projets autorisés, UGC confirmera, semble-t-il, sa position prééminente en doublant le nombre de ses établissements (11 multiplexes à terme, au lieu de 5 aujourd'hui), suivi de 3 opérateurs ex-aequo avec 6 multiplexes chacun : PATHE, GAUMONT et CGR.

Tous les projets autorisés ne deviendront certes pas des réalités mais peuvent empêcher la venue de nouveaux concurrents, ce qui n'est pas sans rappeler des stratégies de la

Définition du multiplexe : complexe cinématographique d'au moins 8 salles, dont la capacité dépasse 1 000 places.

Le multiplexe se caractérise par de vastes espaces d'accueil et par la qualité de ses salles : gradinées, de taille importante, climatisées, dotées de sièges confortables, d'écrans de bonne dimension et d'un son techniquement amélioré (dolby, digital, THX), assurant aux spectateurs une qualité de projection, un large choix de films et de nombreuses séances, 7 jours sur 7.

Il comporte des services complémentaires de confiserie, voire de restauration, des espaces de jeux vidéo, situés dans son enceinte ou à proximité. La qualité architecturale du bâtiment peut contribuer à valoriser un site.

L'investissement varie de 50 à 250 MF. en fonction de la taille et de la localisation.

Les conditions d'implantation de ces équipements ont été renforcées par la loi n°98-546 du 2 juillet 1998 : sont soumises à autorisation de la commission départementale d'équipement cinématographique la création d'ensembles de salles de cinéma de plus de 1 000 places, ainsi que l'extension au-delà de ce seuil des établissements ouverts depuis moins de 5 ans et l'extension au-delà de 1 500 places de ceux ouverts depuis plus de 5 ans.

grande distribution du fait de l'application de la loi Royer.

Les autres acteurs du marché, en particulier les salles uniques et les complexes de 2 et 3 salles, ont alors réagi face à ces nouveaux équipements, soit en s'inspirant de ce qui a fait leur succès, soit en renforçant leur identité et spécificité, tout en bénéficiant d'aides.

Ils ont donc investi dans la modernisation des salles, continué à pratiquer des prix réduits, voire abaissé leur tarif et proposé des cartes de fidélité.

C'est également dans le renforcement de leur spécificité de distribution (V.O, films d'auteurs, festivals, soirées thématiques, opérations en faveur du jeune public...) et dans la mise en valeur de leur qualité d'accueil et de proximité qu'ils ont fait porter leurs

efforts.

Les pouvoirs publics, soucieux de préserver le pluralisme des acteurs économiques et la complémentarité entre les salles indépendantes et les multiplexes ont oeuvré pour une meilleure régulation concernant l'ouverture des nouvelles salles ; ce moyennant des dispositifs législatifs et réglementaires spécifiques

Nouvel acteur de l'aménagement du territoire par le choix des sites d'implantation et ses conséquences sur le comportement d'une clientèle croissante, les multiplexes joueront vraisemblablement un rôle toujours plus déterminant dans l'animation et l'aménagement de l'espace urbain, particulièrement en Ile-de-France.

Joëlle. COSTE



Découvrez les données économiques de l'Ile-de-France sur le site Internet du CROCIS
<http://www.ccip.fr/crocis>

Enjeux Ile-de-France :

Derniers numéros parus :

- Les biotechnologies industrielles en Ile-de-France, N°1
- L'Ile-de-France et les métropoles européennes N°1 : Populations, Dynamismes, Potentiels d'innovation
- L'immobilier d'entreprise en Ile-de-France : une reprise bien engagée

A paraître prochainement :

- Les biotechnologies industrielles en Ile-de-France, N°2 : Le marché des biotechnologies médicales en plein essor.
- Les biotechnologies industrielles en Ile-de-France, N°3 : La " gène-économie " en mutation
- Les biotechnologies industrielles en Ile-de-France, N°4 : Naissance de la bio-informatique
- Les biotechnologies industrielles en Ile-de-France, N°5 : L'enzymologie industrielle ; vers le premier marché d'Europe occidentale ?
- La chimie fine en Ile-de-France : un nouveau pôle de développement régional ?

Directeur de la publication : Jean-Daniel MARZOLF
Directeur de la rédaction : Denis DESCHAMPS
Maquette et mise en page : Nathalie CHAMPION

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source
Dépot Légal : mars 2001
ISSN : 1266-3255



analyses et enquêtes
études structurelles
formations

Les publications du CROCIS :

- Le Tableau de Bord Economique de l'Ile-de-France
- Les Cahiers du CROCIS
- Enjeux Ile-de-France

Secrétaire Général
Denis DESCHAMPS
ddeschamps@ccip.fr

Responsable des études
Pierre BOUWYN
pbouwyn@ccip.fr

Statistique-Informatique
Isabelle SAVELLI
isavelli@ccip.fr

Commerce
Joëlle COSTE
jcoste@ccip.fr

Industrie
Patrice AVAKIAN
pavakian@ccip.fr

Services-Formation
Eveline VORMS
evorms@ccip.fr

Secteurs Innovants
Conjoncture
Fabrice RIGAUX
frigaux@ccip.fr

Europe
Philippe LAZZERINI
plazzerini@ccip.fr

Administration-Secrétariat
Jocelyne BREUGNOT
jbreugnot@ccip.fr
Nathalie CHAMPION
nchampion@ccip.fr

CROCIS
47/49 rue de Tocqueville
75813 PARIS cedex 17
tél. : 01.55.65.62.00
fax : 01.55.65.62.62
e-mail : crocis@ccip.fr

Un centre d'observation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris